

Régie intermunicipale  
secteur nord

Ouverture de poste –  
Inspecteur municipal

La municipalité de Sainte-Monique-de-Honfleur est mandatée pour l'embauche d'un inspecteur municipal afin de former une nouvelle équipe pour la régie intermunicipale du secteur nord, regroupant les municipalités de Lamarche, l'Ascension-de-Notre-Seigneur, Saint-Henri-de-Taillon, Saint-Ludger-de-Milot, Saint-Nazaire et Sainte-Monique-de-Honfleur.

## **Affichage de poste – Inspecteur municipal**

### **PRINCIPALES RESPONSABILITÉS**

---

- Appliquer les lois et règlements d'urbanisme ;
- Étudier les plans reçus en vue de délivrer les permis ;
- Délivrer les permis et certificats ;
- Effectuer des inspections à des fins de conformités ;
- Répondre aux questions, plaintes et requêtes des citoyens ;
- Participer au comité consultatif en urbanisme (CCU) ;
- Émettre des avis verbaux et écrits lorsque requis ;
- Veiller à l'application du règlement sur l'évacuation des eaux usées des résidences isolées ;
- Effectuer les autres tâches requises au besoin.

### **EXIGENCES REQUISES**

---

- DEC en urbanisme, aménagement du territoire ou inspection du bâtiment (un atout) ;
- Toutes expériences pertinentes peuvent compenser le manque de formation citée précédemment ;
- Maîtrise du français oral et parlé ;
- Avoir un bon sens de la communication ;
- Être en mesure de se déplacer sur le territoire.

### **CARACTÉRISTIQUES DU POSTE**

---

- Travail dans les différentes municipalités de la régie ;
- Port d'attache en fonction du lieu de résidence du candidat ;
- Poste permanent du lundi au vendredi (35 à 40h/semaine) ;
- Cellulaire fourni ;
- Gamme complète d'avantages sociaux (assurances collectives, congés sociaux, régime de retraite) ;
- Échelle salariale de 27.65\$ à 36.08\$ de l'heure ;
- Conciliation travail-famille et plus.

Tu n'as pas le diplôme requis, mais l'offre d'emploi t'intéresse ? Tu as de l'expérience pertinente ou des connaissances reliées à la description du poste ? Tu es prêt à apprendre et souhaites apprendre un nouveau métier ? Envoie-nous ta candidature, nous voulons te rencontrer !

Envoie ta candidature à [mathieu.lapointe@ville.ste-monique.qc.ca](mailto:mathieu.lapointe@ville.ste-monique.qc.ca) en mentionnant le concours Inspecteur municipal.

Date limite pour envoyer ta candidature : le vendredi 22 septembre 2023 à 16h00.